Mur - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Jan 2018

Beau-parleur, bon embrouilleur!

Lors de son discours à l'université de Ouagadougou, Macron est devenu le 1er président français à reconnaître les crimes de la colonisation. Mais ne nous laissons pas avoir par ses faux-semblants : « *il n'y a plus de politique africaine de la France* » ; « *je ne suis pas là pour donner des leçons* »…

Macron, lors de son discours n'a rien amené de nouveau sinon la proposition d'un « *nouveau partenariat* », d'une « *nouvelle amitié* » mais sans faire rupture avec les politiques néo-coloniales de la France.

Il a justifié l'existence du Franc CFA qui met pourtant sous dépendance économique 8 pays africains.

Il a remercié le dictateur tchadien Idriss Déby pour sa collaboration avec une politique anti-migratoire responsable de milliers de morts et d'enfermements.

Il a glorifié les interventions militaires en Afrique en omettant les morts, la torture, les viols et lançant aux étudiants dans son discours « *vous ne devez qu'une chose pour les soldats français : les applaudir !* » (si ça c'est pas donner des leçons…)

Il assume clairement ses politiques néo-coloniales : « *la Libye cherche encore la voie de sa stabilisation, nous ne pouvons laisser les autorités libyennes affronter seules ce défi. Nous avons là l'opportunité, le devoir historique de donner un sens concret au partenariat entre l'Europe et l'Afrique. La France sera au rendez-vous* ».

Il prévoit de continuer l'enrichissement des entreprises françaises en Afrique « *la France investira dans les infrastructures africaines de demain* »

Il a accusé l'Afrique et les africain·e·s d'être responsables de dictatures et de violences : « *Qui sont les trafiquants ? Ce sont les Africains mon ami ! Et nous les combattons avec vigueur !* », gommant ainsi sa collaboration avec des dictateurs et la responsabilité des autorités françaises dans la situation politique et économique de l'Afrique.

Finalement, ce sont surtout les mots qui sont nouveaux et Macron s'est appliqué à réaliser un énième exercice de mauvaise drague pour perpétuer l'exploitation, la domination et le pillage du continent africain.

Pour aller plus loin l'émission de radio :
www.canalsud.net/?Je-ne-suis-pas-venu-v…

BREVES

En Israël aussi c'est prison ou expulsions

Début janvier, Israël a lancé un programme d'expulsions de dizaines de milliers de personnes exilé-e-s venant notamment du Soudan et de l'Érythrée.

Ce programme veut imposer à près de 40 000 personnes exilé-e-s en situation irrégulière de « choisir » entre leur expulsion ou leur incarcération. Fin mars, les personnes exilé-e-s sans-papiers seraient emprisonné-e-s pour une durée indéterminée !

Israël a signé des accords avec des pays tiers (Rwanda et Ouganda) pour expulser dans ces pays des ressortissants du Soudan et d'Erythrée.

Le gouvernement veut exclure les sans-papiers des hébergements d'ur-gence

Le 14 décembre, le ministre de l'intérieur a diffusé aux préfets une circulaire qui autorise les vérifications administratives dans les centres d'hébergement d'urgence afin d'en faire sortir les sans-papiers. Les associations nationales dénoncent un « tri » des personnes sans abri.

Ce journal mural est un apériodique réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre à l'encontre des personnes exilées, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières ne sont pas des lignes, elles sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilées. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.

Mur - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Jan 2018

CONTRE LES FRONTIÈRES, ACTIONS ET SOLIDARITÉ !!

Depuis le 4 décembre, et comme dans plusieurs autres villes en france, un amphi puis des salles (le Patio) de l'université de Grenoble sont occupées par une soixantaine de personnes sans logement, la plupart en demande d'asile, et des soutiens. Après des tentatives de négociations avec la préf et la présidence de l'université, les salles occupées le resteront jusqu'au 31 mars, sans certitude pour la suite, et sous réserve que la pref ne considère un trouble à l'ordre public pour s'autoriser à expulser. Les occupant.e.s restent déterminé.e.s et la lutte se construit sur place.

Leurs revendications (liste non exhaustive) sont l' arrêt des arrestations et des expulsions, l'arrêt des procédures Dublin, le maintien de l'occupation du Patio, une prise en charge par l'OFII , la régularisations des expatriés en situation irrégulière, le droit au travail, la liberté de circulation à l'intérieur de l'espace Schengen et l' accès à un logement salubre et au droit de vivre dignement.
Plus d'infos sur https://grenoble.aveclesexiles.info/

Dans les Alpes, pendant que certains vont skier, d'autres sont traqués... Le 7 décembre dernier, alors que les stations s'apprêtaient à recevoir leur flot de touristes, 6000 affiches étaient collées dans le sud-est, de Marseille à Chamrousse en passant par les Cévennes, le Haut-Var et le Briançonnais, pour dénoncer les expulsions et les rafles organisées par la france à l'encontre des personnes exilées. Une action coordonnée par des collectifs solidaires des exilé·e·s traqué·e·s par l'armée et la police dans les montagnes entre la France et l'Italie.

Le 16 décembre dernier, une manifestation a eu lieu à Menton contre les frontières et en solidarité avec les person-nes exilées, à l'appel de plusieurs associations et collectifs. Environ mille personnes ont marché de la gare jusqu'à la frontière – fermée par des grilles et de nombreux cars de CRS – et exprimé leur colère, leur soutien et leurs luttes par de nombreuses prises de paroles.

ENFERMEMENT MASSIF POUR LES DEMANDEUR·EUSES D'ASILE DUBLINÉ·ES

Les demandeur·euses d'asile en procédure Dublin – ayant été enregistré·es dans un autre pays européen – ne peuvent demander l'asile en France qu'une fois que le pays dans lequel elles sont enregistrées a refusé de les réadmettre. Ou si la France échoue à les expulser dans les 6 mois.

Jusqu'à présent, elles disposaient des mêmes droits que les demandeur·euses d'asile en procédure normale : allocation d'asile, hébergement (rarement) et interdiction de travailler. Elles ne pouvaient pas être placées en rétention avant qu'elles aient fait l'objet d'une décision de transfert vers cet État.
Mais le 20 novembre, Gérard Collomb, ministre de l'intérieur a annoncé l'expulsion de personnes dublinées et déboutées comme priorité nationale.
Un nouveau texte de lois est en train d'être adopté pour permettre d'enfermer en centre de rétention les demandeur·euses d'asile « dubliné·es » dès que la demande de réadmission est déposée auprès de l'État où ils ont été enregistré·es, sans attendre l'accord de cet Etat.

Les personnes devront maintenant attendre en prison que leur dossier soit traité. Et pour début 2018, un texte prévoit de passer à 90 jours la durée d'enfermement en Centre Rétention Administrative, voire 135 en cas de refus d'embarquement dans l'avion.